

Madame,

Je vous confirme les engagements pris auprès de vous le 17 décembre dernier consistant à vous tenir informée des démarches en cours et surtout du résultat des investigations qui seront menées par un bureau de contrôle accrédité et ne peut donc que déplorer la teneur de vos propos.

En effet, depuis mon premier mandat, mon équipe et moi avons entretenu des rapports avec les représentants des parents d'élèves basés sur le respect mutuel et la confiance et non pas sur cette suspicion permanente et parfaitement entretenue qui caractérise les relations que vous entretenez avec mon 1<sup>er</sup> Adjoint et ses services.

En conclusion de votre courrier du 18 décembre 2014, vous avez souhaité m'informer que « dépassée par le suivi de ce dossier » vous préférez communiquer ce dernier à Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de Strasbourg dont relèvent les écoles du 1<sup>er</sup> degré.

Conformément à votre décision, j'ai donc informé ce dernier des investigations en cours et à venir, étant entendu que l'accès à l'établissement scolaire par des tiers relève strictement de la compétence du chef d'établissement.

Confiant en mon souci de la sécurité et du confort des enfants scolarisés dans l'école en question, ce dernier n'a pas jugé nécessaire d'effectuer un contrôle des faits et gestes de l'organisme de contrôle agréé mandaté aux fins d'effectuer les mesures d'empoussièremment qui sont dans le cas d'espèce normalisées et sur lesquelles nous même ne sommes pas habilités à interférer.

Les résultats objectifs de ces investigations seront bien entendu rendus publics, ce qui répond aux engagements que j'ai personnellement pris envers vous.

Il va enfin de soi que toutes les mesures conservatoires seront prises sans délais en fonction de ces résultats, étant entendu que quelles que soient les conclusions des analyses, le Conseil municipal réuni le 15 décembre dernier, a pris la décision de faire procéder, dès cet été, aux travaux d'investissement sur les revêtements de sol en question.

J'espère sincèrement que les procès d'intention et les conclusions sans appel cèderont la place à une approche sereine et objective de la question qui nous intéresse et vous prie de croire, Madame, à mon souci quotidien du bien-être de nos enfants.



**Ville de HOENHEIM**  
**Vincent DEBES**  
**Maire, Vice-Président Strasbourg Eurométropole**

---

---

28 rue de la République  
67800 HOENHEIM

Tél : [+33 \(0\)3 88 19 23 60](tel:+33(0)388192360)  
Fax : [+33 \(0\)3 88 62 55 93](tel:+33(0)388625593)

Courriel : [dgs@ville-hoenheim.fr](mailto:dgs@ville-hoenheim.fr)

---